

"Je refuse ! L'objection de conscience, ultime résistance au mal", par François de Lacoste Lareymondie

Article rédigé par *Fondation de Service politique*, le 11 avril 2011

[Vient de paraître] — Nous serons tous, un jour ou l'autre, confrontés à un cas de conscience. Que faire ? Doit-on, quoi qu'il arrive, respecter une loi même inique, obéir à ses supérieurs quoi qu'ils vous commandent, au risque de transgresser les principes auxquels nous sommes le plus attachés ? Ou bien doit-on désobéir ?

Inversement, chacun peut-il se faire juge de la loi ou des ordres qu'il reçoit, et décider de les appliquer ou non à son gré, sans que la société ne sombre dans l'anarchie ? L'Etat peut-il légiférer sur l'objection de conscience, voire en faire un droit, sans menacer ses propres fondements ?

Quand tous les autres moyens ont échoué, pourquoi l'objection de conscience demeure-t-elle l'ultime voie de résistance au mal ?

François de Lacoste Lareymondie traite ces questions de façon méthodique et approfondie.

Soucieux de rester concret, il présente de nombreux exemples, notamment de grands témoins (Thomas More, Baudouin Ier de Belgique, Franz Jägerstätter). Un livre pédagogique qui explique les concepts mis en jeu : liberté, tolérance, vérité, autorité, responsabilité, discernement, prudence..., en les replaçant dans leur contexte historique et philosophique, sans en omettre la dimension spirituelle.

Un guide pratique, auquel chacun pourra se référer si, un jour, il est confronté à ce dilemme.

François de Lacoste Lareymondie

Je refuse ! L'objection de conscience, ultime résistance au mal

Éditions de l'Emmanuel,

En librairie le 11 avril 2011, 221 p., 19 €

[Commandez en ligne](#) auprès de la librairie de l'Emmanuel

Un rendez-vous

Débat autour du livre entre l'auteur et Jean-Pierre Denis, directeur de la rédaction de *La Vie* :

**MERCREDI 13 AVRIL à l'ESPACE BERNANOS, PARIS IXe,
de 19h à 21h (entrée libre)**

Renseignements : Libertépolitique.com

Un livre qui nous concerne tous...

Confrontés un jour ou l'autre à un cas d'objection de conscience, ce livre nous concerne tous, puisque, face à ces cas, nous décidons ou non d'écouter notre conscience. Dans son plaidoyer pour la liberté de conscience, François de Lacoste Lareymondie pose de nombreuses questions.

Quelques exemples...

- Au travail : la pression de pousser à la faute dans le but de licencier une personne ; remettre un

- pot-de-vin afin de parvenir à une collaboration et/ou à la signature d'un contrat avec une entreprise.
- À l'école : comme professeur, il vous est demandé en cours d'éducation civique d'apprendre aux élèves que le comportement hétérosexuel et le comportement homosexuel se valent.
- Au regard de la loi : un pharmacien dans l'obligation de délivrer la pilule du lendemain.

Pourtant, l'auteur souligne que la contrainte ne fait pas disparaître notre responsabilité.

Qu'est-ce que l'objection de conscience ?

L'objection de conscience est le dernier rempart face au mal. Pour François de Lacoste Lareymondie, l'objection de conscience n'est pas une question d'ordre religieux : elle relève de la morale naturelle et concerne tout homme préoccupé par le bien . Il s'agit d'un acte "contre" : il est dicté par le refus d'un mal précis à ne pas commettre... et auquel la conscience s'oppose... il demeure irréductiblement personnel, "modeste" et singulier ; ... c'est dans cette singularité même qu'il pose problème car il constitue une pierre d'achoppement pour les autres.

Comment connaître sa conscience ?

La conscience ne relève pas de l'intuition immédiate. L'homme a le devoir de la former, de l'éduquer, de la modeler. L'accès au stade ultime de la conscience se fait par étapes. Comme un écho à la loi de l'artiste, la conscience suit une loi de progrès et demande un apprentissage pour progresser.

Comment décider en conscience ?

Décider, c'est être capable de discerner. Et la liberté est une condition préalable au discernement. C'est la prudence qui guide immédiatement le jugement de conscience nous dit le Catéchisme de l'Église catholique. Que faire ? A qui obéir, désobéir ? Quelle marge de manœuvre avons-nous dans notre décision ? Dans son ouvrage, François de Lacoste Lareymondie invite à se préparer et apprendre à faire le bien en éclairant son jugement moral sur l'exercice courant de ses activités, en s'entraînant au bien quotidiennement et en prenant le temps de la réflexion . La mise en œuvre de l'objection de conscience demande une sérieuse préparation et nécessite l'exercice de la vertu de prudence au plus haut point , précise l'auteur.

Le test d'authenticité

Au moment de passer à l'acte, il est indispensable que chacun puisse procéder à une appréciation aussi objective que possible de l'authenticité de l'objection de conscience qu'il s'apprête à exercer. L'auteur nous propose trois indices qui suffisent à établir une présomption raisonnable d'authenticité :

1. Soumettre son jugement à évaluation d'autrui pour en vérifier objectivement la vérité
2. Respecter la conscience d'autrui
3. La disposition du sujet à accepter une solution de substitution qui lui est désagréable

La notion de droit à l'objection de conscience a-t-elle un sens ?

Du point de vue intellectuel, la notion de droit à l'objection de conscience est problématique. En effet, il est difficile de demander à la loi de reconnaître que ce qu'elle prescrit est mal. Conceptuellement, elle est assez fragile mais du point de vue politique elle fonctionne. Dans un contexte d'indifférence totale, des lois permissives sont adoptées sous pression de l'opinion, des groupes de pression ou autres. Il y a donc des limites objectives à ce libéralisme. La reconnaissance du droit à l'objection de conscience rencontre l'évidence y compris chez les libéraux et c'est ce principe qui a prévalu lors de la légalisation de l'avortement. En octobre 2010, le Conseil de l'Europe l'a reconnu alors que de nombreux groupes de pression tentaient de le faire supprimer.

Doit-on toujours suivre sa conscience ?

La réponse est oui : un oui absolu. Encore faut-il bien s'entendre sur ce qu'est la conscience. Pour beaucoup

de nos concitoyens, la conscience est un repli sur sa subjectivité et un moyen de refuser toute discussion. Pourtant, la conscience telle que la pensée chrétienne l'a élaborée est tout autre. Elle est pour elle le lieu où l'Homme discerne et décide du bien et du mal : soit il l'accepte, soit il le refuse.

Par sa conscience, l'homme est fait à l'image de Dieu, c'est pourquoi il doit toujours écouter et suivre la voix de sa conscience. Comme le souligne le bienheureux cardinal Newman, la conscience est le vicaire originel du Christ . Si la conscience nous juge, Dieu jugera notre conscience. Nous engageons notre salut éternel.

Quels sont les écueils à éviter ?

L'écueil le plus visible est celui de l'*esquive* qui consiste à ne pas voir la question.

L'écueil le plus pernicios est celui de la *posture* qui consiste à se dresser sur la conscience des autres. Il se manifeste dans l'exercice de déclamations ou de protestations par lesquelles, sans être personnellement engagé dans le dilemme moral, on se donne à soi-même la satisfaction d'une bonne conscience en condamnant celles qui ont succombé.
